



DIX-SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général

Deuxième rapport supplémentaire: Activités du Centre international d'information de sécurité et de santé au travail (CIS) en 2002-03

1. Le présent rapport d'activités du CIS porte sur la période biennale 2002-03. Pour le rapport relatif à la période biennale précédente, on se reportera au document GB.283/16/2.

Objectifs

2. Le CIS poursuit l'objectif stratégique du Secteur de la protection sociale qui consiste à accroître l'étendue et l'efficacité de la protection sociale pour tous, en aidant les mandants de l'OIT à prendre des mesures efficaces pour améliorer la sécurité et la santé au travail ainsi que les conditions de travail, notamment quand elles sont particulièrement dangereuses (objectif opérationnel 3b). Constitué à l'origine comme un organe conjoint OIT-AISS et doté d'un soutien important d'autres organes internationaux et nationaux, le CIS s'est toujours efforcé de dépendre le moins possible du budget ordinaire de l'OIT, tout en assumant la mission qui lui a été confiée.
3. Le CIS est une composante importante de la base de connaissances du BIT, qui évalue d'une manière continue la littérature mondiale en matière de sécurité et de santé au travail par le biais de ses contacts avec des éditeurs et avec 136 points focaux aux niveaux national et régional (les centres du CIS). Des résumés et des citations extraits des publications les plus utiles ainsi que des produits fondés sur les informations recueillies sont diffusés par voie électronique et sur papier. Le réseau des centres du CIS favorise l'échange d'informations entre les personnes responsables de l'élaboration et de l'application des politiques et programmes nationaux.

Réalisations

4. Contrairement à ce qui s'était produit lors des deux périodes biennales précédentes, le CIS a dépassé les prévisions en matière de recettes extrabudgétaires, mais dans un contexte d'expectatives réduites.

5. Les bases de données bibliographiques et terminologiques du CIS (61 000 et 15 000 entrées respectivement) ont été transférées avec succès du système de gestion de la base de données MINISIS au système de gestion de la base de données principale de l'OIT, Oracle, dans le cadre de l'harmonisation à l'échelle du Bureau. Le taux de croissance a été maintenu à 2 000 nouvelles entrées par année.
6. Huit nouveaux centres sont venus s'ajouter au réseau du CIS, grâce à l'ouverture des centres nationaux du Costa Rica, du Gabon, de la Géorgie, de la République islamique d'Iran et de l'Ukraine, à la reconnaissance d'un deuxième centre de collaboration au Canada et en Fédération de Russie, et à la création du statut de centre régional, afin de formaliser les relations avec l'Institut arabe de la sécurité et de la santé au travail à Damas. La cible était de cinq nouveaux centres pour la période biennale. Le nombre total des centres est désormais de 136.
7. Des réunions générales des centres CIS ont été organisées à Vienne (2002) et à Londres (2003). La réunion de Vienne s'est tenue en association avec le XVI^e Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail, tandis qu'à Londres la réunion a été complétée par deux journées de séminaires et d'ateliers concernant la fourniture d'informations en matière de sécurité et de santé au travail. Un éditeur bénévole du Royaume-Uni continue d'assembler et de diffuser à tous les centres un bulletin mensuel sous forme électronique; une édition sur papier de ce bulletin est distribuée gratuitement par le Centre national belge.
8. Le quatrième et dernier volume de la version française de l'*Encyclopédie de sécurité et de santé au travail* a été achevé.
9. Le nombre des fiches internationales de sécurité chimique (ICSC) mises à disposition sur le site de l'OIT s'est accru jusqu'à 1 364 unités. Cette collection reste l'une des plus fréquemment visitées sur le site: en moyenne, plus de 150 000 fiches ont été consultées ou téléchargées dans leur version HTML ou PDF tous les mois au cours de la période biennale. Le personnel du CIS a participé aux quatre réunions ordinaires prévues et organisées au cours de la période biennale pour examiner les ICSC. Ces réunions ont produit 263 fiches nouvelles ou mises à jour.
10. Les pages du CIS sur l'Internet, et en premier lieu celle qui contient les fiches internationales de sécurité chimique, représentent 9 pour cent du trafic total sur le site de l'OIT. Avec un budget d'environ 3 millions de dollars, soit 0,6 pour cent du budget total de l'OIT (530 millions de dollars), l'unité fournit aux mandants de l'OIT et à d'autres un volume d'information tout à fait disproportionné compte tenu de la répartition des ressources. La cible de 500 000 consultations a été atteinte en mai et en octobre 2003 (voir annexe).
11. Deux éditions d'une collection de documents normatifs nationaux et internationaux ont été publiées sur CD-ROM, en collaboration avec POLNORM. Une copie de ce CD-ROM a été remise à chaque délégué à la Conférence internationale du Travail avec les rapports préparés pour les commissions de la Conférence sur la sécurité et la santé au travail en 2002 et 2003. Selon le Service de distribution du BIT, 6 231 exemplaires du rapport VI ont été distribués en 2003 (dans toutes les langues); plusieurs centaines de copies supplémentaires du seul CD-ROM ont été distribuées aux centres du CIS, aux bureaux extérieurs de l'OIT, aux projets de coopération technique et à d'autres parties intéressées.
12. Les dépenses de coopération technique ont atteint 104 572 dollars (soit 85 pour cent du total des allocations) dans le cadre du Projet régional asien (RAS/90/12M/FIN), et 102 488 dollars (soit 78 pour cent du total des allocations) dans le cadre du Projet interrégional (principalement africain) INT/89/16M/FIN. La rubrique de dépenses la plus importante dans le cadre de chaque projet a été un bulletin distribué à 6 000 exemplaires.

Ces deux bulletins sont publiés par l'Institut finlandais de la santé au travail, et l'éditorial est rédigé par des spécialistes de la sécurité et de la santé au travail des régions respectives. Grâce aux fonds des projets, les membres du personnel des centres du CIS ont pu assister aux réunions annuelles qui se sont tenues à Vienne et à Londres; ces fonds ont aussi permis de contribuer à une initiative du bureau sous-régional du Caire visant à traduire les fiches internationales de sécurité chimique en arabe, et d'appuyer les travaux du bureau sous-régional de Bangkok visant à améliorer le flux des informations vers les travailleurs à domicile et le secteur rural informel.

Points faibles

13. Il n'a pas été possible de réaligner les dates de parution de la publication intitulée *Bulletin BIT-CIS de la sécurité et de la santé au travail* sur le calendrier. Le délai étant presque d'une année, la facturation des abonnements, les délais des vendeurs tiers et les autres obligations ont été difficiles à respecter.
14. Les travaux relatifs à l'aspect trilingue de la base de données bibliographique du CIS n'ont pas beaucoup avancé pendant la période biennale. Bien que la traduction en espagnol des résumés de plusieurs années ait été assurée par le Centre national du CIS en Espagne, et que des arrangements à plus long terme aient été pris, la priorité a été accordée à la «migration» des bases de données de MINISIS vers Oracle plutôt qu'au chargement des données en espagnol.
15. Le site du CIS sur l'Internet n'est pas encore complètement trilingue. Dans certains domaines (par exemple les fiches internationales de sécurité chimique), la parité peut être préservée en renvoyant les visiteurs à d'autres sites; cependant, un certain nombre de rubriques très consultées (comme les fiches de risques concernant les professions) n'existent qu'en anglais, et d'autres (par exemple les modules de formation en matière de sécurité chimique) ont été traduites en espagnol et en français mais ne sont pas encore disponibles à cause d'une pénurie de ressources en personnel.
16. Les centres du CIS ont pu maintenir un portail sur l'Internet comme prévu, malgré la gratuité de la consultation.

Situation financière

17. Le CIS a gagné 463 920,07 dollars au cours de la période biennale et a reçu 2 463 231 dollars (coûts standards) au titre du budget ordinaire de l'OIT par le biais du programme focal SafeWork. Les recettes extrabudgétaires étaient réparties comme suit: 105 874,77 dollars provenant de contributions, 65 575,86 dollars provenant des abonnements, 20 628,26 dollars provenant des droits d'auteur, 265 682,21 dollars provenant d'autres recettes, et 6 158,97 dollars équivalant aux intérêts accumulés. Les gains du CIS représentent 16 pour cent du total des recettes; à l'origine, on avait prévu 15 pour cent (document GB.282/PFA/5/1). Le total des dépenses se monte à 2 463 231 dollars (coûts standards) correspondant au budget ordinaire, et 375 343,26 dollars correspondant au compte extrabudgétaire. SafeWork a versé plus que prévu dans le document GB.282/PFA/5/1 pour la période biennale afin de compenser l'immobilisation de plus de 566 887 dollars provenant de gains du CIS, reportés de 2000-01. Le report sur la période biennale actuelle devrait donc être supérieur à 600 000 dollars, et le CIS espère qu'il sera autorisé à répartir la majeure partie de cette somme dès le début de la nouvelle période biennale.

18. L'équilibre budgétaire a été favorisé en 2002 par le départ à la retraite (sans remplacement) d'un membre du personnel qui était rémunéré à partir de ressources extrabudgétaires. Le personnel du CIS compte désormais 12 membres.
19. La proportion des sommes à recevoir a diminué, passant d'un tiers de la facturation en 2002 à un quart en 2003; elle est encore trop élevée, malgré un renversement de la tendance noté au paragraphe 22 du rapport relatif à la dernière période biennale (document GB.283/16/2); cependant, il est encourageant de constater que la facturation s'est accrue, passant de 159 690,53 à 276 786,07 dollars entre la première et la deuxième année.
20. Aucune part des recettes provenant des ventes de l'édition sur papier et de l'édition sur CD-ROM de l'*Encyclopédie de sécurité et de santé au travail* n'a été perçue.

Tendances

21. Bien que l'Internet se soit propagé considérablement au cours de la période biennale – quelque 115 pays et territoires identifiables sont représentés dans les adresses des visiteurs du site du CIS –, les gens qui disposent d'un ordinateur sont beaucoup plus nombreux que ceux qui ont accès au réseau; la bibliothèque numérique des documents normatifs nationaux et internationaux créée en collaboration avec POLNORM tente de remédier à cette situation; la réaction positive des délégués à la Conférence et celle d'autres personnes laissent supposer que cette bibliothèque réduit quelque peu la fracture numérique.
22. Outre les travaux avec POLNORM et la collaboration active traditionnelle avec le bureau sous-régional de Bangkok, le CIS a accusé un meilleur niveau d'interaction en général avec la structure de l'OIT sur le terrain, ce qui a permis d'utiliser des fonds de coopération technique limités, sans coût supplémentaire afférent au personnel.
23. Au cours de la dernière période biennale, l'utilisation du site du CIS sur l'Internet avait été multipliée par 20; en revanche, la croissance a été faible en 2002-03; la tendance est la même pour l'ensemble de l'OIT. L'impact de la nouvelle conception de l'ensemble du site de l'OIT, y compris celle des pages du CIS en 2004, dira si cette faible croissance reflète la saturation de la communauté potentielle des utilisateurs ou la relative faiblesse de l'innovation sur le site.
24. Les délégués à la Conférence internationale du Travail ont demandé à l'OIT de mettre ses informations à disposition, gratuitement. Certes, il est immoral de priver d'une information potentiellement essentielle des personnes qui n'ont pas les moyens de l'acheter mais des ressources sont nécessaires pour produire, organiser et distribuer les nouvelles connaissances. Ce dilemme peut être résolu si certaines parties acceptent d'assumer les coûts au nom de ceux qui ont besoin d'une information qu'ils ne peuvent pas payer. Les gouvernements et les organisations comme l'OIT ont une vocation traditionnelle à cet égard, et le Conseil d'administration a approuvé le principe selon lequel le CIS renoncera à une partie des recettes provenant de ses ventes en 2004-05 pour élargir l'accès gratuit à ses informations. Il faut espérer que les tendances de l'utilisation des informations du CIS enregistrées en 2004-05 permettront de trouver le moyen de couvrir les coûts, sans dépendre entièrement du budget ordinaire de l'OIT.

Genève, le 11 février 2004.

Document soumis pour information.

Annexe

Le graphique ci-dessous indique le nombre des pages du Secteur de la protection sociale consultées chaque mois au cours de la période biennale sur le site public de l'OIT. Les segments des barres représentent les proportions des divers ensembles de pages. Le nombre des visiteurs des pages du CIS a varié, en chiffres ronds, entre 25 000 et 45 000 par mois, et chaque visiteur a consulté dix pages en moyenne. L'ensemble du site de l'OIT a enregistré entre 2,7 et 6,2 millions de consultations par mois au cours de la période biennale et, comme on peut le constater ci-après, les maxima sont les mêmes en automne et au printemps.

